RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

STUDEIS

SARL au capital de 10.000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de LYON-RIOM
SAS au capital de 151.690 euros
N° SIRET : 450 720 842 00050 NAF : 6920Z
N° TVA : FR95450720842

50 rue du Bon lait
01750 SAINT-LAURENT SUR SAÔNE

Portable : 06.[redacted]
Messagerie : e-meunier@audit-pma.fr

SARL STUDEIS

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : 8 rue de la Libération
71000 MACON

RCS MACON 502 425 986

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SAS AUDIT PMA

Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM
50 rue du Bon lait – 01750 SAINT LAURENT S/S

SAS AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

SARL STUDEIS
Siège social : 8 rue de la Libération – 71000 MACON
Capital social : 10.000 euros

Rapport du Commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée STUDEIS en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 27 juin 2025, en application des dispositions des articles L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la situation de votre société, la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a aussi consisté à s'assurer que des éventuels faits ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers

Sur la base du dernier bilan établi au 31 décembre 2024, et des indications de la direction, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantage particulier, ni d'évènement particulier de la part de responsable de l'entreprise pouvant remettre en cause cette valorisation.

SAS AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à SAINT LAURENT S/S
Le 4 juillet 2025

Emmanuel MEUNIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire à la transformation
AUDIT PMA

Représentée par
Emmanuel MEUNIER